



## **A partir des 7 et 8 mars, Toutes et tous en grève pour mettre le pays à l'arrêt !**

Cinq journées de grèves et de manifestations massives dans toute la France ont réuni des millions de personnes les 19, 31 janvier, 7, 11 et 16 février. **Les salarié.e.s du public et du privé ont répondu présent.e.s à l'appel des organisations syndicales. Soutenu.e.s par l'immense majorité de la population**, ils et elles rejettent en masse l'actuel projet de réforme des retraites !

Un nouvel appel à la grève le 7 mars a été lancé par l'intersyndicale nationale. Les organisations signataires de Côte-d'Or reprennent à leur compte ce mot d'ordre de grève.

Puisque Macron refuse d'entendre la colère des travailleuses et travailleurs, **bloquons le pays à partir du 7 mars** ! Nombreux.ses sont ceux / celles qui considèrent que c'est par cette voie que nous parviendrons à faire plier le gouvernement, pour qu'enfin il retire ce projet dans sa totalité.

**Les organisations signataires** FNEC-FP-FO 21, CGT-Educ'Action 21, FSU 21, l'UNSA-Education 21, SNALC 21, SGEN-CFDT 21, Sud Education 21 et MNL 21 **appellent l'ensemble des personnels de l'Education Nationale et les jeunes à se réunir dès aujourd'hui sur leur lieu de travail pour organiser la lutte contre ce projet inacceptable, y compris par la grève reconductible.**

Une assemblée générale « Education » se tiendra le 7 mars à 10h à la Bourse du Travail.

**Obtenir le retrait total du projet de réforme des retraites n'est pas seulement indispensable, c'est aussi possible !**

\* **Attention 1<sup>er</sup> degré :** Nous encourageons les professeurs des écoles à déposer une **déclaration d'intention de grève du 7 au 10 mars**. Ce doit être fait **avant le 4 mars à 23h59**. Cela n'engage à rien, mais cela met la pression ; et cette déclaration large permet une adaptation au contexte de mobilisation